



COMPTE - RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 26 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un le vingt-six mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Chanas, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Foyer Gaston Beyle de Chanas, sous la présidence de Jean-Charles Malatrait, Maire.

- **Date de la convocation** : 15 mars 2021
- **Présents** : M. Jean-Charles MALATRAIT, Mme Raymonde COULAUD, M. Bernard VIAL, Mme Marie-Claude LEVET, Mme Jacqueline FUMAS, Mme Dominique BERNARD, Mme Claire MITTENAERE, Mme Véronique HARSCOET, M. Emmanuel VARALDI, M. Julien BOURSON, M. Joël FRAYSSE, Mme Cyriane TURPIN, M. Xavier PARISOT, M. Pascal FABRE, M. Patrick BALTAYAN, M. Daniel CHANEL, Mme Sandrine PUSSET.
- **Pouvoirs** : M. Alexandre SEVELINGE pouvoir à M. Bernard VIAL, Mme Maria MARTINEZ pouvoir à Mme Marie-Claude LEVET, Mme Lydia BOUYOUSFI pouvoir à Mme Sandrine PUSSET.
- **Absents** : Mme Julie SIBERT, M. Philippe GONGORA, M. Stéphane LESIGNOLI.
- **Nombre de votants** : 20 dont 17 élus présents + 3 pouvoirs.
- **Secrétaire de séance** : Dominique BERNARD est nommée secrétaire de séance par M. le maire.

➤ **Constatant que le quorum est atteint, M. Le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal ordinaire à 18h.**

- **Approbation du Compte-rendu du conseil municipal du 19/02/2021**

M. le Maire soumet à l'approbation des élus le compte rendu du conseil municipal du 19 février 2021.

➤ **N'appelant aucune modification, le compte-rendu est approuvé.**

- **Ordre du Jour**

1) Vote du budget

M. Bernard Vial présente et explique les différents documents relatifs au budget aux membres du conseil municipal, qui doivent ensuite délibérer.

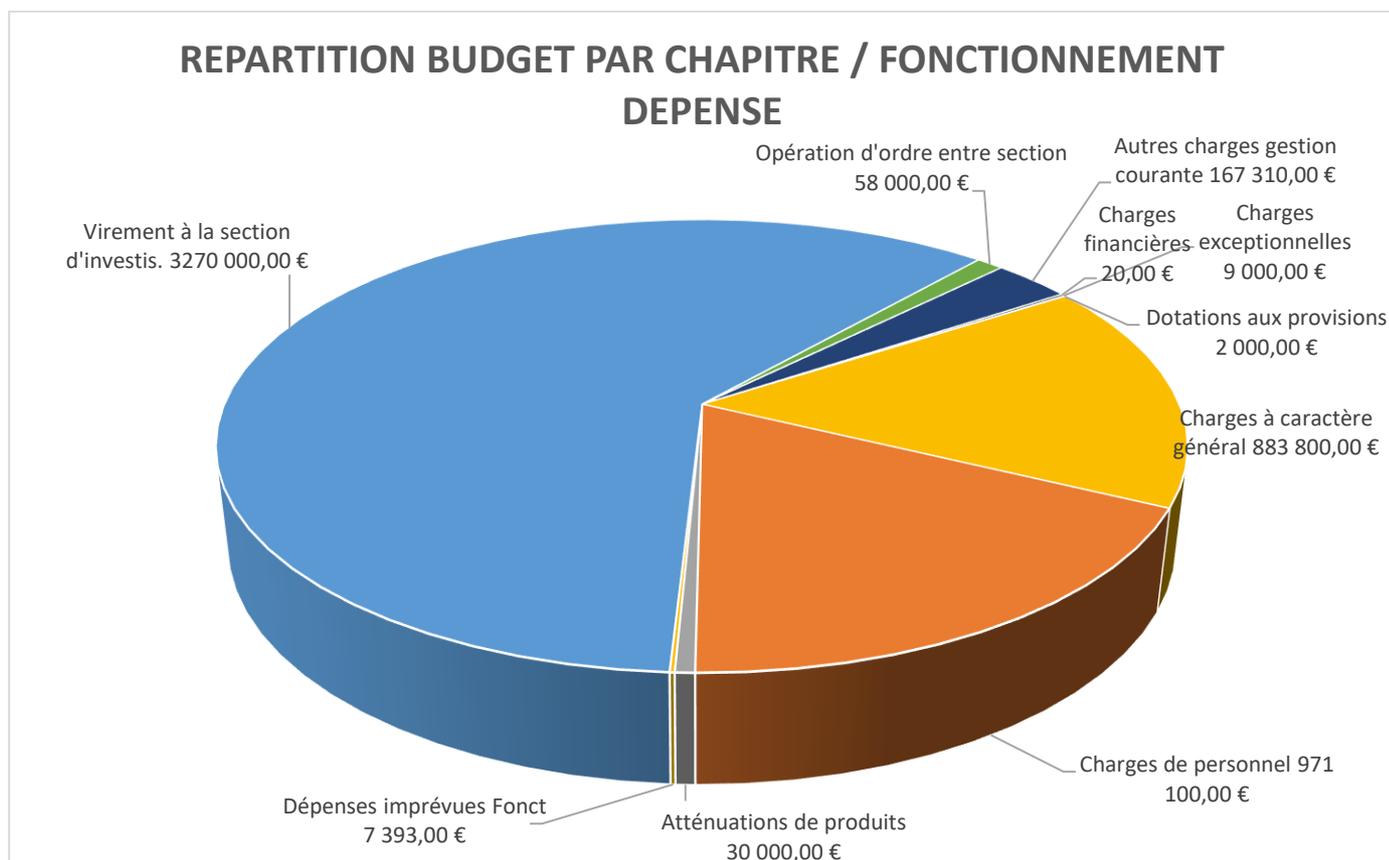
Sont soumis à l'approbation et vote du conseil municipal les éléments suivants :

1. Budget principal : compte de gestion 2020
➤ **Approuvé par le conseil municipal.**
2. Budget principal : compte administratif 2020
➤ **Approuvé par le conseil municipal.**
3. Budget annexe Pôle pluriprofessionnel : compte de gestion 2020
➤ **Approuvé par le conseil municipal.**
4. Budget annexe Pôle pluriprofessionnel : compte administratif 2020
➤ **Approuvé par le conseil municipal.**
5. Budget annexe France Dauphiné : compte de gestion 2020
➤ **Approuvé par le conseil municipal.**
6. Budget annexe France Dauphiné : compte administratif 2020

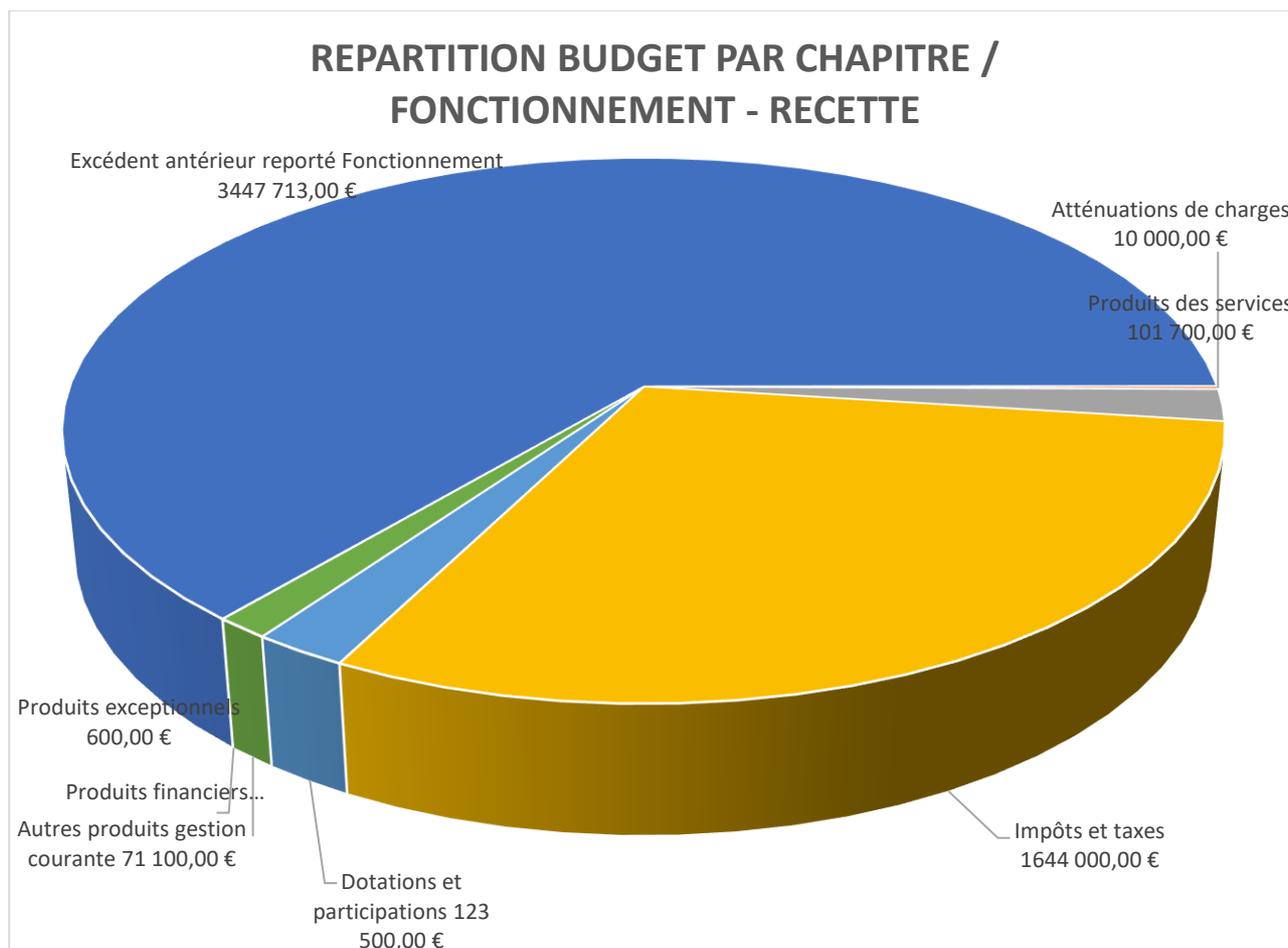
- **Approuvé par le conseil municipal.**
- 7. Budget principal : affectation du résultat de l'exercice 2020
 - **Approuvé par le conseil municipal.**
- 8. Taxes d'imposition : 13,22% pour les terrains bâtis majoré du taux départemental de 15.90% = 29.12% – 52,89% pour les terrains non bâtis.
 - **Approuvé par le conseil municipal.**
- 9. Budget principal : budget primitif 2021
 - **Approuvé par le conseil municipal.**
- 10. Budget annexe Pôle pluriprofessionnel : affectation du résultat de l'exercice 2020
 - **Approuvé par le conseil municipal.**
- 11. Budget annexe Pôle pluriprofessionnel : budget primitif 2021
 - **Approuvé par le conseil municipal.**
- 12. Budget annexe France Dauphiné : budget primitif 2021
 - **Approuvé par le conseil municipal.**

Ci-dessous 2 graphiques en camembert de la répartition par chapitre du budget 2021:

1. Fonctionnement dépense 2021



2. Fonctionnement recette 2021



2) Marché Pôle Pluriprofessionnel

Suite à une erreur sur la formule de calcul des révisions de prix dans le dossier d'appel d'offre concernant le lot 09-10, avenant n°2 pour les travaux d'isolation, de doublage des cloisons et de peinture faite par l'entreprise MARRON, le conseil municipal doit délibérer pour rectifier cette erreur.

La formule du CCAP : 85%BT08 – 15%BT46 doit être interprétée comme suit : 85%BT08 + 15%BT46, soit $C_n = 0,125 + 0,875(85\%BT08_{xxn}/bt_{xxo}) + (15\%BT46_{xxn} + Bt_{xxo})$.

➤ **Approbation du conseil municipal.**

3) Projet ZAC INSPIRA

L'étude d'impact du dossier de réalisation de la ZAC INSPIRA Salaise-sur Sanne/Sablons a été actualisée pour prendre en compte les compléments apportés après l'enquête publique.

Le dossier a été communiqué aux élus de Chanas, et le conseil municipal doit émettre un avis.

➤ **Le conseil municipal reconnaît la création d'emplois que cette zone va générer, mais émet des réserves sur les impacts environnementaux que cela va engendrer : augmentation importante du trafic routier de la nationale 7, pollution.**

4) Dénomination de la voie située à hauteur du 12 rue de Grenoble

M. le Maire propose au conseil municipal de nommer l'allée comprise entre la départementale 519 et les habitations « Allée Sud »

➤ **Approbation du conseil municipal pour cette dénomination.**

5) Signature de la convention de partenariat LEN (Label École Numérique)

M. le Maire explique que cette convention avec le Ministère de l'Éducation Nationale permet de financer à hauteur de 50% pour l'achat des équipements numériques des écoles : ordinateurs reliés, ordinateurs fixes, tablettes mobiles reliées au réseau de l'école.

Le partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale comprend un accompagnement et un suivi par le corps d'inspection. Un comité de pilotage départemental suit les projets.

Le coût total du projet se monte à 19 300€, dont 9 650€ de subvention. Le projet est réalisé en 2 volets.

➤ **Approbation du conseil municipal.**

6) Prémption du bien cadastré A82 situé au 11 rue Gaston Beyle

Une habitation d'une superficie de 88 m² est à vendre au n°11 rue Gaston Beyle (extrait du plan cadastral communiqué aux élus). Cette habitation est contigüe à la maison cadastrée A81, propriété de la commune.

M. Le Maire présente l'intérêt pour la commune d'acquérir ce bien afin de permettre l'élargissement la Montée de Chanavas. La maison est en vente pour la somme de 108 000€.

➤ **Approbation du conseil municipal pour l'achat de cette maison.**

• Informations diverses

1. PCS :

Un exercice de simulation concernant le plan communal de sauvegarde est prévu courant mai pour les élus.

2. RIFSEEP :

Le régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP), décret n° 2014-513 du 20/05/2014 doit être mis en place dans les collectivités territoriales.

Les lignes directrices de gestion sont en cours d'examen par le CDG 38.

3. Projet de lotissement à Planissieux :

La société NEXITY présentera son projet à un prochain conseil municipal.

4. CCAS :

Les colis de printemps ont été distribués vendredi 26 mars.

5. Journée de l'Environnement :

M. le maire remercie les élus qui étaient présents le samedi 20 mars 2021 et qui ont participé au nettoyage de la commune.

6. Le Marché aux Fruits de Chanavas :

Ouverture prochaine entre le 10 et 20 mai.

7. Prochain conseil municipal :

Vendredi 30 avril, 18H00, au Foyer Gaston Beyle.

L'ordre du Jour et les questions diverses étant épuisés, M. le Maire déclare la fin du conseil municipal ordinaire à 20h10.